

S. Marchisio (Activ Travaux) : « Je ne voulais pas quelque chose de trop formaté »

23.02.2012, Interview de la rédaction relue par l'enseigne

Depuis 2009, Stéphane Marchisio, 37 ans, a intégré le réseau Activ Travaux. Plus que l'indépendance que lui procure la concession, il apprécie la jeunesse du métier de courtier en travaux et les défis à relever. Basé entre Nice et Cagnes-sur-Mer (06), il fait un bilan positif de ses trois premières années.

Construction du projet

Ce qui vous a motivé à devenir créateur d'entreprise ?

Lors de mes précédentes activités professionnelles, j'occupais un poste de cadre. J'avais l'habitude de manager une équipe, de gérer des profits et des budgets. Parallèlement à mes activités, je rénouvais ponctuellement des appartements. J'étais donc déjà, en quelque sorte, chef d'entreprise mais dans une entité propre. Certes, j'avais des responsabilités importantes et une charge de travail non moins négligeable, mais la **rémunération n'était pas proportionnelle à mon investissement**. J'ai voulu aller plus loin, pour avoir **plus de liberté** dans mes choix et surtout, je ne voulais pas faire quelque chose de trop formaté : cela ne correspond pas à ma personnalité.

Pourquoi avoir créé en concession ?

Deux raisons principales m'ont conduit vers la **concession**. J'ai opté pour le métier de courtier en travaux, un **métier jeune** qui existe seulement depuis dix ans et qui me permet de **participer à son développement** par le biais de l'enseigne. D'autre part, j'avais une idée très précise du projet que je voulais créer. J'avais réalisé l'étude de **marché**, étudié les outils de travail nécessaires et je voulais surtout que ce soit rapide. M'engager dans une concession me permettait donc de **commencer très vite**, là où il m'aurait fallu 6 à 8 mois et plusieurs milliers d'euros pour finaliser les outils juridiques, le pilotage d'activité, le site internet et les outils de communication, sans compter le manque à gagner !

Choix de l'enseigne

Ce qui vous a séduit chez la tête de réseau ?

J'ai rencontré tous les acteurs principaux du métier. Dans l'équipe dirigeante de l'enseigne choisie, j'ai

apprécié les qualités humaines, professionnelles et les compétences très pointues du métier. **Activ Travaux** est une enseigne dotée d'une **ouverture d'esprit réelle**, où les personnes sont très à l'écoute. C'est un réseau de qualité qui s'est focalisé sur l'offre métier, là où d'autres œuvrent à l'adhésion massive de nouveaux entrants. De ce fait, les outils dont nous disposons, notamment pour référencer les professionnels du bâtiment les plus qualifiés et animer ce réseau, nous favorisent par rapport à la concurrence.

Comment avez-vous convaincu la tête de réseau ?

En juin 2009, j'ai pris contact par le biais d'Internet pour m'inscrire à une réunion d'information. Par la suite, nous avons échangé par mails et téléphone. Très vite, l'envie réciproque de travailler ensemble s'est imposée. Mon projet leur a semblé sérieux et réaliste. Sans doute ont-ils aimé **ma détermination à participer à l'évolution du métier de courtier en travaux**. J'ai signé au début du mois d'août et j'ai démarré une formation théorique d'une semaine. **J'ai eu le démarrage instantané que je souhaitais** : immatriculé au mois d'octobre, j'avais engagé des chantiers importants un mois après, là où il faut parfois plusieurs mois en tant qu'indépendant.

Quotidien de l'adhérent

En quoi le savoir-faire de l'enseigne vous aide-t-il au quotidien ?

Nous sommes tous dans le même bateau, dans un métier neuf où tout est à faire, **nous œuvrons ensemble au quotidien**, à la consolidation des acquis et à l'amélioration du métier et des services. **Je suis aussi devenu formateur relais pour le réseau**. Les process et les outils informatiques dont je dispose sont en constante évolution et offrent une possibilité d'échanges essentielle dans notre quotidien. L'enseigne, c'est aussi son réseau : nous sommes 90 concessionnaires sur l'ensemble du territoire, **nous avons des connaissances pointues mais diverses**. Les conseils de mes collègues sont très précieux et facilitent ma démarche auprès des clients dont les demandes peuvent être très variées. Nous formons des groupes de travail dans lesquels chacun livre sa vision des choses... La jeunesse de ce métier fait qu'il existe des améliorations à apporter, tant sur l'aspect technique que juridique de ce **savoir-faire**, ce qui rend le métier d'autant plus passionnant !

Bénéfices et contraintes de votre nouvelle vie ?

Je trouve cela difficile de comparer la vie d'un salarié et celle d'un entrepreneur. D'un certain côté, **j'ai les mêmes pressions, les mêmes exigences** que lorsque j'étais salarié. Mon quotidien n'a donc pas vraiment changé. Toutefois, trois avantages me viennent à l'esprit : **la liberté de choix, la diversité des missions et le fait d'appartenir à un réseau**, la richesse humaine que cela procure. Les **redevances** font partie du décor. Néanmoins, chez **Activ Travaux**, elles sont fixes, ce qui ne taxe pas la performance. Au final, c'est une rémunération normale pour la tête de réseau qui œuvre pour la performance individuelle et collective.

POURQUOI REJOINDRE CE RÉSEAU ?